

agricole et aux instituteurs, ne peuvent mieux faire que de se servir des colonnes de la *Gazette des familles Canadiennes et Acadiennes* ; ils seront sûrs d'être lus par 25 à 30,000 lecteurs.

---

### **Onzième entretien sur la Famille.**

L'HOMME, LA FEMME ET LEURS DEVOIRS ENVERS LEURS ENFANTS.

#### *Second devoir. — L'Instruction.*

(Suite.)

Il n'y a encore que quelques années, il y avait, dans toutes nos campagnes, les plus grands préjugés contre l'instruction, et aujourd'hui même, il y a des localités, mais heureusement en petit nombre, où l'instruction ne se donne qu'à regret, parce qu'on la considère comme le plus mauvais et dangereux héritage, que l'on puisse donner à un enfant. Quand nous étions jeune et depuis, nous avons souvent entendu dire : Pourquoi faire instruire nos enfants ? Pour en faire des bons à rien, des paresseux, des gens qui ont tous les tours dans la tête et qui veulent vivre au dépens des honnêtes gens ? Si vous voulez voir un coquin, un menteur, un voleur, enfin un homme qui a tous les vices, ajoutait-on, cherchez-le parmi ceux qui sortent des écoles, des collèges. Et pour appuyer ces avancées, on citait l'exemple de celui-ci, de celui-là, qui avaient étudié pendant des quatre, cinq, huit ans et plus. Avait-on toujours tort de raisonner ainsi ? En apparence, non, mais en réalité, ce faux raisonnement que bien des circonstances venaient appuyer, ne faisait que prouver en faveur de l'instruction, puisqu'il démontrait que si ceux qui sont instruits, ont plus de ressources pour faire le mal, ils doivent en avoir plus aussi pour faire le bien, et que s'ils sont portés à abuser du bien fait de l'éducation, c'est parce qu'ils n'aperçoivent autour d'eux qu'une ignorance crasse qui ne demande qu'à être exploitée.